Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 4

Rubrik: Service Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Service Croix-Rouge

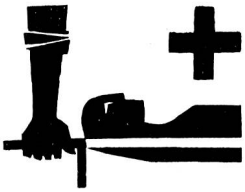

La Colonne Croix-Rouge I/47, de Thoune, qui a célébré le 5 avril dernier le 25e anniversaire de sa fondation, a accompli son cours technique du 6 au 11 avril, à Heimenschwand.

*

Un cours d'introduction, auquel ont participé les détachements d'hôpital de la Croix-Rouge III et IV/77, III et IV/78, III et IV/79, III et IV/80, ainsi que les Colonnes Croix-Rouge I à IV/49 s'est déroulé à l'ESM 39 du 4 au 16 mai.

De leur côté, les formations du Service Croix-Rouge affectées à l'ESM 38 participent à un cours d'introduction qui a débuté le 25 mai et se terminera le 6 juin. Il s'agit des détachements d'hôpital Croix-Rouge III et IV/72, III et IV/73, III et IV/74, III et IV/75 et III et IV/76 et des Colonnes Croix-Rouge I à IV/48.

*

Le Colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge a dirigé le cours de cadres Croix-Rouge I/1 pour candidates chefs de groupes et intendantes qui s'est déroulé à Montana du 4 au 16 mai 1964.

Les membres féminins du Service Croix-Rouge — infirmières, aides-soignantes, spécialistes et éclaireuses — ne sont pas tenues de faire du service militaire en temps de paix. Engagées volontaires, elles passent une visite sanitaire de recrutement et les « déclarées aptes au service » sont incorporées dans un détachement d'hôpital Croix-Rouge ou un détachement territorial Croix-Rouge, soit encore versées dans la réserve spéciale du Médecin-chef de la Croix-Rouge. Munies d'un uniforme, d'un équipement et d'un livret de service, elles ne seraient convoquées qu'en cas d'urgence: mobilisation, service actif, événement grave tel qu'épidémie ou catastrophe nationale.

Seules celles qui désirent occuper une fonction de cadres sont appelées à suivre un cours de formation de 13 jours. Ce fut le cas pour l'aide-soignante qui a rédigé un compte-rendu de cette expérience qu'elle définit comme « passionnante ».

L'auteur de cet article est d'origine étrangère. Devenue suissesse par mariage, elle n'a pas hésité à se mettre au service de sa nouvelle patrie, à se rendre utile si elle le peut.

Deux semaines de caserne comme aide-soignante

D'abord, je suivis le cours d'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge. Puis je m'inscrivis au Service Croix-Rouge comme aide-soignante. Peu après, je fus convoquée à une visite sanitaire de recrutement et déclarée « apte au service ». Un uniforme et un équipement complet me furent livrés... « franco domicile ». Puis, je reçus encore un livret de service en bonne et due forme. J'aurais pu me déclarer satisfaite? Mais je ne tenais pas tant à demeurer un simple « pioupiou ». Je fis donc part de mon désir de suivre un cours de cadres Croix-Rouge en vue de devenir chef de groupe.

Le matin du départ arriva. Toute la famille m'avait aidée à « faire mes bagages »: c'est-à-dire à empaqueter mon équipement dans un ruck-sac..., m'indiquant dans quelle poche j'avais à ranger ceci, dans quelle autre cela. L'on réussit finalement à fermer le sac sur lequel il fallut encore enrouler le manteau et faire tenir le casque. Le tout pesait dans les 18 kilos. Cela promettait!

Mon ordre de marche m'intimait Lyss comme lieu de rassemblement. Nous étions deux bonnes douzaines « d'aspirantes » à attendre le train en gare de Zurich. En cours de route, de nouvelles camarades se joignirent à nous et à la fin du voyage nous étions plus de 60! Des femmes et des jeunes filles de tout âge, de toute condition. Toutes curieuses et impatientes de voir ce qui nous attendait.

En gare de Lyss, nous fument accueillies avec une précision très « militaire ». En formation de marche nous traversâmes la petite ville et nous dirigeâmes vers la caserne où nous allions vivre pendant deux semaines. On nous répartit par groupe de 10. 10 femmes d'âges divers dans un seul dortoir! Pourtant, d'emblée une parfaite harmonie régna dans les cantonnements, et par la suite cette harmonie se mua en un esprit de parfaite camaraderie et de solidarité, les unes aidant les autres lorsque cela s'avérait nécessaire.